



# RÉSIDENCE SAINTE MONIQUE

— Notre engagement depuis 1971, le bien-être de nos aînés. —

---

## COMPTE-RENDU

### CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

---

**Jeudi 19 Juin 2025 à 14h en Grande salle à manger**

#### **Etaient Présents :**

**Représentants les résidents :** Mme REULET Paulette (Présidente) – Mme BAYLE Janine – Mme ROURE Danièle  
- Mme BRUNELLI Maria

**Représentant les familles :** Mme VASCHALDE Brigitte – Mme BEGUE Karine –  
Mme MALAVAL Danièle (vice-présidente)

**Représentante du personnel :** Mme SANCHEZ Mylène

**Représentant du Conseil d'Administration :** Mr PERBOST André

**Participant à la séance :** Mr CHAMBON Lilian – Directeur, Docteur REVUZ Didier - Médecin Salarié, Mme  
LAGNEAU Margot – Responsable Qualité, Mme MERLAU Cindy – assistante de direction

**Sont excusés :** Madame ROUX Irène, bénévole – Mr CHAMPANHET Marc, représentant le Conseil  
d'Administration, Mme FAURE Cécile (CCAS), Mr HUGO Thierry (représentant des familles)

#### **ORDRE DU JOUR :**

- Présentation du Rapport budgétaire 2025 (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses)
- Présentation du projet d'enquête de satisfaction
- Rôle du Conseil de la Vie Sociale dans la future évaluation qualité
- Point avancement travaux Pôle Activités et de Soins Adaptés
- Questions diverses

#### **Présentation du Rapport budgétaire 2025 (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses)**

Le Directeur expose aux membres du Conseil de la Vie Sociale les grandes lignes de ce rapport d'EPRD 2025.

Il indique que cet EPRD 2025 s'inscrit dans un contexte économique sensiblement moins délicat que celui des 3 exercices précédents avec un taux d'inflation à fin mai 2025 contenu à + 1 %.

Il rappelle que le choix avait été fait par les instances à l'automne 2024 de valider pour l'année 2025, une augmentation du prix de journée d'hébergement de + 1,5 €/jour.

Cette augmentation étant de nature à permettre de maintenir un niveau élevé de prise en charge de nos résidents.

Ainsi, l'EPRD 2025 prévoit un niveau de dépenses de 5.295.241 € pour un niveau de recettes de 5.298.109 €uros dégageant en cela un excédent prévisionnel en fin d'exercice de 2.868 €uros.

**Les membres du conseil de la vie sociale votent à l'unanimité le rapport budgétaire.**

\*\*\*\*\*

### **Rôle du Conseil de la Vie Sociale dans la future évaluation qualité**

Tous les établissements médico-sociaux (dont le nôtre) sont évalués pour vérifier la qualité de l'accompagnement des résidents et s'assurer que les droits des personnes sont respectés, que les résidents soient bien accompagnés, et que les établissements fonctionnent correctement.

Cette évaluation sera menée par la Haute Autorité de Santé durant 3 jours, du 19 au 21 octobre 2026.

Des professionnels extérieurs viendront donc rencontrer les salariés mais aussi les familles, les résidents ainsi que les membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS).

L'objectif étant de mettre en avant ce qui fonctionne bien, ce qui peut être amélioré, et vérifier que nous respectons bien les droits et libertés des résidents, mais aussi de leur démontrer que nous travaillons ensemble et de manière permanente sur différents thèmes, notamment sur la bientraitance.

#### **Rappel du rôle des membre du CVS pour cette évaluation :**

Les membres du CVS joueront un rôle important lors de cette évaluation. Les questions porteront essentiellement sur la communication qui leur est faite durant les réunions, mais également sur les thèmes suivants :

- la participation des résidents à la vie collective,
- la bientraitance,
- la gestion des plaintes,
- ou encore la façon dont les décisions sont prises.

Les questions que peuvent poser les évaluateurs figurent dans une grille d'évaluation officielle, publiée dans le manuel de la HAS (extrait diffusé aux membres présents ce jour).

- Mme ROURE se demande comment va s'organiser tout ce travail et faire en sorte que les résidents se sentent impliqués ?
  - Nous solliciterons uniquement 6 résidents et sur ces 6 résidents, seulement 3 seront questionnés au moment de l'évaluation. Nous organiserons des réunions à ce sujet, également avec les membres du CVS de façon à préparer au mieux ce dossier. Tout en précisant que l'objectif étant que les résidents puissent s'exprimer librement, avec des réponses justes, objectives et en toute honnêteté.

## Présentation du projet d'enquête de satisfaction

Un questionnaire pour vous aider à préparer tout cela.

Dans ce cadre, nous proposerons un questionnaire de satisfaction spécifique au CVS que nous diffuserons lors d'une réunion en octobre 2025 :

- Il permet de faire un point sur le fonctionnement du CVS : sa dynamique, la circulation des informations, l'implication, la prise en compte des remarques...
- Le questionnaire est anonymisé, et cela nous aidera à préparer au mieux l'évaluation.
- Les réponses seront analysées collectivement pour dégager des pistes d'améliorations.
- Il aidera à identifier ce qui fonctionne bien et ce qui pourrait être encore amélioré avant l'évaluation.
- Les réponses resteront anonymes, et seront analysées lors du premier CVS de l'année 2026.

\*\*\*\*\*

## Point avancement travaux Pôle Activités et de Soins Adaptés (PASA)

Ce service ouvrira ses portes début novembre 2024. Les travaux devraient se terminer à la fin de l'été mais nous ne mettrons en place l'équipe soignante qu'à partir du mois de novembre.

Ce PASA pourra accueillir jusqu'à 14 résidents chaque jour. Une étude en amont sera menée en concertation entre l'équipe médicale, en ce qui concerne les résidents qui pourraient bénéficier de cet accueil. L'objectif étant d'améliorer la prise en charge des résidents.

Suite à un appel à projet de l'ARS, nous allons travailler sur un projet de création d'un **CAJA**, qui pourrait se situer à proximité du PASA.

Ce pôle pourrait accueillir cette fois, des personnes venant de l'extérieur, qui sont atteintes de la maladie d'Alzheimer, et dont l'objectif serait de permettre aux aidants de pouvoir avoir un moment de répit durant la journée.

Autre projet également en cours : **création d'une maison des aidants** dans le bâtiment Notre-Dame.

Ce bâtiment a été réhabilité sur la partie supérieure avec la création des vestiaires féminins, ainsi qu'une salle de réunion.

L'objectif étant désormais de réaménager 4 chambres au RDC, avec une pièce de vie commune. Ceci afin de pouvoir accueillir des familles durant plusieurs jours, dont le domicile serait éloigné, mais aussi de maintenir le lien social des résidents avec leur proche.

\*\*\*\*\*

## Questions diverses

Mr CHAMBON rappelle qu'une note a été diffusée auprès des familles, affichée dans l'établissement pour les résidents également, afin de donner l'information sur l'organisation de cette réunion, et de leur rappeler les modalités d'expression.

Beaucoup de remarques concernant l'instant repas. Mr CHAMBON précise qu'une commission des menus sera organisée prochainement mais accueille les remarques dès cette réunion.

- Mme REULET informe que les kiwis ne sont pas mûrs.
  - Nous prenons note
- Trop de gaspillage alimentaire : des assiettes trop copieuses
  - Nous invitons les résidents à s'exprimer lors du service et à oser informer les agents hôteliers sur les quantités qu'ils souhaitent
- La soupe est très appréciée, le fait de manger à heures régulières également

Nous rappelons qu'il est toutefois important d'avoir des repas complet le soir, car tous les EHPAD rencontre la même problématique pour certains résidents : le jeûn nocturne est long.

Mr CHAMBON rappelle que nous faisons au mieux afin de respecter les goûts et les non-goûts de chacun, tout en sachant que nous sommes dans une collectivité et qu'il faut aussi tenir compte de l'équilibre alimentaire, ainsi que des régimes de chacun.

- Les pots-à-eau dans la chambre ne sont pas changés tous les jours.
  - Mme SANCHEZ, agent hôtelier présente, confirme que les pot-à-eau sont vidés et rincés chaque après-midi, et nettoyés à la machine à laver tous les jeudis.
- Y-a-t-il un paragraphe dans le règlement de fonctionnement stipulant les règles sur les denrées alimentaires ramenées par les familles/proches
  - Il est mentionné que le résident peut amener (en en faisant la demande), un petit frigo mais nous vérifierons que tout soit bien expliqué à ce sujet.

Nous avons eu un courrier déposé dans la boîte aux lettres du CVS, dont nous faisons lecture :

➤ **Question sur le personnel pour mieux le comprendre :**

Comment les aides-soignants s'organisent-ils durant la pause déjeuner ? Prennent-ils tous leur repas à 13h, et comment assurent-ils alors la surveillance ? ou bien mangent-ils un par un afin de ne pas être dérangés, compte tenu de la nature exigeante de leur profession ? Combien d'aides-soignants sont présents par étage pour intervenir rapidement en cas d'alarme (signalée par un voyant lumineux à l'entrée des chambres des résidents) ?

○ **Réponse :**

Le repas des soignants se prend à partir de 13H, il est demandé à une partie des soignants de manger en grande salle à manger avec une présence également de 1 à 2 professionnels par étage pour assurer les appels des résidents.

En effet, le repas des salariés étant compris dans le temps de travail, ils ont pour obligation d'intervenir en cas de sonnette d'appel des résidents.

- **Question : Au niveau de l'animation :** Ont-ils le choix de la musique écoutée ? Écoutent-ils de la musique d'aujourd'hui pour apporter du renouveau ? est-il possible d'écouter de la musique en vidéo (un clip) ?

○ **Réponse :**

Nous avons plusieurs sources musicales :

- En grande salle à manger où les résidents peuvent écouter une radio de musique française

- En salle d'animation il y a une borne mélo dans laquelle est enregistrée de multiples chansons, dont celles qu'aiment écouter nos résidents. Nous avons également un téléviseur qui est parfois allumé le matin, sur une chaîne où sont retransmis des clips de musique d'actualité.

**Mr CHAMBON rappelle aux résidents que durant l'été, il est important :**

- **de s'hydrater de façon autonome ou avec l'aide des professionnels**
- **de laisser les portes des chambres ouvertes de façon à ce que les résidents puissent bénéficier de la climatisation des couloirs**

Prochaine animation : Mardi 24 juin : la fête de la musique avec les anniversaires des résidents, et l'intervention de Mr LACROIX (accordéoniste chanteur).

\*\*\*\*\*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30**

La Présidente du CVS,

La vice-présidente du CVS,

Paulette REULET



Danièle MALAVAL

